

DEC 65/2023

DECISION

Objet : signature d'un contrat d'engagement avec la société « MEDIASCENE » - Spectacle pyrotechnique sonorisation pour les festivités de la fête nationale, jeudi 13 juillet 2023, rue du 8 mai.

- Vu le Code des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 17 septembre 2020 portant délégation au maire en vertu de l'article 2122-22 du CGCT,
- Vu la proposition de la société « MEDIASCENE »,
- Le Maire soussigné,

DECIDE :

ARTICLE 1 : est signé avec la société « MEDIASCENE », représentée par Monsieur Pierre DESMIDT, gérant, un contrat d'engagement pour un spectacle pyrotechnique avec sonorisation pour les festivités de la fête nationale, jeudi 13 juillet 2023, Rue du 8 mai à Wormhout, aux conditions suivantes :

Coordonnées du mandataire : La société « MEDIASCENE », représentée par Mr Pierre DESMIDT
Siège social : 20 place Alphonse Bergerot- 59470 ESQUELBECQ
Tél. : 03.28.65.60.39
N° de SIRET : 30236900400015

Date de la prestation : Jeudi 13 juillet, rue du 8 mai à la tombée de la nuit.

Coût de la prestation : 4 250 € HT (quatre mille deux cent cinquante euros)
TVA à 20% soit 850€
Soit 5 100 € TTC (Cinq mille cent euros)

Date de signature du contrat : 31 mai 2023

ARTICLE 2 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la Commune.

A Wormhout, le jeudi 1er juin 2023

Le Maire,

Acte rendu exécutoire par
dépôt en sous-Préfecture le : 1^{er} juin 2023
Publication ou notification le : 1^{er} juin 2023

Le Maire

Frédéric DEVOS



Frédéric DEVOS

